



Vœu - Conseil de la Métropole de Lyon du 30 septembre 2024

Crise du logement et sans-abrisme : L'État doit mobiliser ses leviers

Selon le baromètre réalisé par l'UNICEF et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), dans la nuit du 19 août 2024, 6473 personnes se retrouvaient sans solution d'hébergement en France dont 2043 enfants, soit une hausse de 120% par rapport à 2020. Ce chiffre étant certainement largement sous-estimé puisqu'il s'agit uniquement des demandes faites au 115. Cette situation qui ne cesse de s'aggraver, dans un pays aussi riche que le nôtre, est inacceptable.

Pourtant depuis 2017 des promesses ont été faites. *« Je ne veux plus, d'ici à la fin de l'année, avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois ou perdus. C'est une question de dignité, c'est une question d'humanité et d'efficacité là aussi »*. Ces paroles, prononcées par Emmanuel Macron le 27 juillet 2017, résonnent aujourd'hui avec une intensité douloureuse. Monsieur le Ministre Vergriete avait également promis 120M€ supplémentaires en 2024 pour l'hébergement d'urgence grâce à une mobilisation associative et transpartisane. Pourtant aucune nouvelle place ne semble avoir été créée sur le territoire. Le ministre démissionnaire Monsieur Kasbarian n'a lui rien annoncé ou fait. Le rapport de l'Unicef et de la FAS pointe que le gouvernement a diminué de 100M€ le budget consacré à l'hébergement d'urgence entre 2023 et 2024.

Combinée à l'absence de régulation du marché du logement et à l'affaiblissement du droit des locataires, **la carence de l'État ne résulte pas seulement d'une situation rendue intenable par la hausse des publics précaires et la crise du logement, c'est aussi une décision politique assumée par les gouvernements successifs**. Il s'agit d'un sujet majeur dont le gouvernement doit se saisir immédiatement face aux nombres de vies et de destins en jeu.

La Métropole de Lyon, face à ce constat, ne reste pas sans agir et accueille les publics dont elle a la responsabilité.

Notamment grâce à l'ouverture de 9 sites d'hospitalité en 3 ans, représentant 423 places et des moyens sans précédent. Le budget, de mise à l'abri des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans, au titre de la protection de l'enfance, passant de 800.000 euros en 2019 à 11,3 millions d'euros en 2023 et reconduit sur 2024.

Cela n'est malheureusement pas suffisant pour réduire significativement le sans-abrisme sur notre territoire. C'est pourquoi nous appelons Michel Barnier, Premier Ministre, ainsi que Mme Valérie Létard, Ministre du logement, à :

- **Créer de nouvelles places d'hébergement d'urgence pour répondre à la crise sans précédent que nous sommes en train de vivre via le dégel des 120 millions d'euros** annoncés par Monsieur Vergriete. Nous demandons que l'État réquisitionne des logements et terrains vacants pour rapidement mettre en place de nouveaux sites hospitalité.
- Sur le moyen terme, il est indispensable de **faciliter la régularisation des personnes aujourd'hui bloquées** (parfois depuis 10 ans !) dans des centres d'hébergement d'urgence. Ces personnes, qui souhaitent travailler pourraient être rapidement intégrées dans nombre d'entreprises peinant à recruter actuellement, faute de candidats. Nous avons besoin de véritables moyens humains en préfecture pour gérer les dossiers et accélérer les régularisations.
- Enfin, le gouvernement doit prendre des mesures pour développer le logement social sur notre territoire, notamment par le biais des aides aux bailleurs sociaux et un encadrement des prix du foncier pour relancer la construction de logements. **Il doit également supprimer la RLS (Réduction de Loyer de Solidarité). Créée pour masquer les effets de la baisse des APL, elle a surtout grevé les capacités d'investissements des bailleurs sociaux. Nous appelons le gouvernement à financer plutôt un plan d'urgence massif pour le logement.**